



## Florilège

### 15 ans à la recherche de l'excellence



Photo : Emmanuelle Garnier.

**L**ES SCEPTIQUES ÉTAIENT NOMBREUX en 1985 lorsque le Bureau de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec a décidé d'instaurer une section de formation médicale continue dans *Le Médecin du Québec*. J'ai été et je suis encore un acteur fortement engagé dans cette odyssee, au sujet de laquelle je veux témoigner afin de permettre aux lecteurs de saisir combien la recherche de l'excellence a motivé et inspire toujours toutes les personnes qui se sont vouées à cette noble cause.

À l'époque, le projet était pour le moins ambitieux, et les défis à relever, multiples : l'absence d'une tradition d'écriture chez les médecins omnipraticiens qu'il fallait combler, les préceptes de l'approche méthodique à observer en matière d'éducation des adultes, une rigueur scientifique à maintenir sans le moindre relâchement et les exigences particulières de la langue française à respecter. Quoi qu'il en soit, le premier numéro de cette nouvelle section a vu le jour au printemps 1986. Il portait sur l'obstétrique et s'inscrivait dans un cycle biennal où l'on distingue des thèmes plus étroitement associés à la médecine familiale, d'autres plus généraux, et d'autres enfin de nature spécialisée. À réunir les thèmes publiés au cours des cycles successifs de 24 mois, on aura constitué déjà l'équivalent de sept « textbooks », dont chacun cumule plus de 600 pages.



**Agrément.** La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

**Post-test.** Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'un maximum de 10 questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie I seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage de **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'encerclez qu'une seule réponse par question. Les réponses seront publiées deux mois plus tard à la fin de la section avec les références. **Exceptionnellement, il n'y a pas de post-test ce mois-ci.**



*Pour atteindre les objectifs fixés plus tôt, le comité de rédaction scientifique et l'équipe de rédaction, qui président aux destinées de cette section, ont dû raffiner sans cesse leurs méthodes. Ainsi, un atelier de formation obligatoire des responsables de thèmes a été mis sur pied, qui fait l'objet d'améliorations année après année. Un guide pratique des auteurs a été conçu, qui sera réédité bientôt. Un post-test assorti d'une note de passage a été rendu disponible, qui permet aux lecteurs d'obtenir des crédits de formation continue. La révision par les pairs, quant à elle, s'effectue au moyen de grilles comportant des critères objectifs. En outre, deux évaluations auprès d'un échantillon représentatif randomisé, dont l'une avec groupe témoin, ont été menées avec succès. Nous comptons procéder à une troisième dans les meilleurs délais.*

*Au fil des années, Le Médecin du Québec en est venu à attribuer des prix d'excellence, et ce, grâce au soutien de généreux commanditaires. À l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de cette section, il nous presse de vous offrir un recueil de textes choisis, notre florilège. La contemporanéité des uns et des autres peut cependant différer. Nous exhortons comme à l'habitude nos lecteurs à faire preuve d'un esprit critique, car l'évolution des connaissances est, dans certains cas, à ce point accélérée que les mises à jour doivent être nécessairement plus fréquentes. Cette obligation revient d'abord au médecin, en vertu même de son code de déontologie.*

*Puissiez-vous prendre plaisir à lire pour la première fois ou à relire ces textes qui ont suscité notre enthousiasme.*

*J.-Maurice Turgeon, m.d.  
Rédacteur en chef*